

La Commission SASLI et le CCAS organisent :

- **A partir de septembre 2017** : un nouveau cycle "Ateliers Nutrition" en partenariat avec l'ASEPT Berry-Touraine. Ce cycle d'ateliers sera animé par Marie ROUSSEAU, diététicienne.
 - **A partir de septembre 2017** : plusieurs cycles "Ateliers Internet et nos aînés" en partenariat avec la Carsat Centre Val de Loire. Ce cycle d'ateliers sera animé par Jean-François LAURENT, informaticien.
 - **Le 12 Octobre 2017** : une soirée film/débat "Micheline, Jacques, Yves... et les autres" sur l'isolement des personnes âgées, en partenariat avec la Coopération Autonomie du Vouvrillon, avec l'intervention du Docteur Thomas DESMIDT, gériatopsychiatre.
- Pour toutes les informations pratiques, vous pouvez vous référer aux différents flyers joints au MODENA et/ou contacter Céline BRARD, notre agent social au : 02 47 56 18 52 / 06 20 69 46 17.

Contrôle de la conformité des travaux aux règles d'urbanisme

Le Maire a la responsabilité de la police administrative sur le territoire communal et pour différents domaines. Il a, notamment, l'obligation de contrôle de la conformité des travaux aux règles d'urbanisme.

Rappel des règles principales :

Avant des travaux de construction ou d'aménagement, une demande de Permis de Construire ou une Déclaration Préalable (selon la nature des travaux) doit être déposée en mairie. Une fois l'autorisation accordée, les travaux peuvent être exécutés dans les délais légaux. A l'achèvement des travaux le bénéficiaire doit adresser à la mairie une déclaration attestant cet achèvement et la conformité des travaux au permis délivré ou à la déclaration préalable. Pendant les travaux, en cas d'infraction, le Maire doit dresser, et transmettre au ministère public, un procès-verbal puis peut ordonner, par arrêté motivé, l'interruption des travaux. Si, à l'expiration du délai fixé par le jugement du tribunal, la démolition, la mise en conformité ou la remise en état ordonnée n'est pas complètement achevée, le maire peut procéder d'office à tous les travaux nécessaires à l'exécution de la décision de justice, aux frais du contrevenant. Pendant dix ans à compter de l'achèvement des travaux, le Maire peut saisir le tribunal de grande instance en vue de faire ordonner la démolition ou la mise en conformité d'un ouvrage édifié sans l'autorisation d'urbanisme exigée. La mise en œuvre des obligations; Le Maire fait sillonner régulièrement la commune, par secteur, afin d'observer les constructions (abris, extensions, travaux en cours...), puis fait vérifier les autorisations d'urbanisme. S'il est relevé une non-conformité, un oubli de déclaration, il invite le ou les propriétaires, par pli remis par le policier municipal, à venir proposer de régulariser auprès du service de l'urbanisme. Cette procédure peut permettre de régulariser la situation des pétitionnaires.

Aussi, avant tout projet, qu'il soit mineur ou d'importance, il est recommandé de prendre attache auprès du service urbanisme qui vous accompagnera dans les démarches.

Olivier Viémont
Maire de Monnaie

Les bruits de voisinage

En application de l'arrêté préfectoral du 29 avril 2013, les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, etc. et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi ;
- de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi ;
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.



L'été sera chaud...

C'est en tous cas ce que les modèles à long terme des spécialistes météo annoncent pour la France en Juillet et en Août. Et la question que tout le monde se pose alors c'est de savoir si ces prévisions, à la fin de l'été, se seront avérées justes ou non. Ce qui est certain c'est que la commune et vos élus vont tout faire pour que cette période estivale se passe au mieux dans notre ville : manifestations et structures de loisirs ; tout a été pensé pour qu'il en soit ainsi.

En Mai déjà la Guinguette au bord du plan d'eau a donné le ton : météo idyllique, fréquentation élevée. Ce premier rendez-vous des beaux jours, organisé en association avec Anim'Monnaie, a été un franc succès et sera reconduit. Toujours au mois de Mai la brocante organisée par la Monnaie Basket Club avec l'appui logistique de la Mairie a été marquée par une affluence record, faisant de ce vide-grenier l'un des plus importants du département. Un grand merci aux bénévoles du MBC d'avoir ainsi contribué au rayonnement de Monnaie.

En juin c'est le club de Football, avec son tournoi de l'Amitié et le club de modélisme, avec ses rencontres de nationales sur le plan d'eau, qui ont donné à notre ville des airs de fête. Juin c'est aussi la Fête de la Musique, le 21, avec Art & Com et, la représentation de l'Atelier Théâtre le 24 : une soirée divertissante et drôle, ouverte à tous.

D'autres rendez-vous sont à noter dans les agendas Modéniens : la fête républicaine du 13 Juillet organisée conjointement avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et la séance de cinéma en plein air du 14 Août (notre fameux Ciné-Panier), avec une surprise pour tous. Par ailleurs et tout au long de l'été le plan d'eau accueillera les baigneurs avec, sur ses rives et sur l'eau, toujours plus d'équipements (et le Food-Truck de Gérald sera bien sûr au rendez-vous !). À la fin de l'été seront organisés la journée d'accueil des nouveaux habitants ainsi que le forum des associations. Pour clôturer cette période, suivront les 16 et 17 Septembre prochains, les Journées Européennes du Patrimoine, sur le thème de la Jeunesse. Nous profiterons de cet événement pour inaugurer la première phase signalétique patrimoniale (cinq lieux seront mis en valeur). Ainsi, au départ de la Mairie, suivez le circuit proposé et découvrez une partie de l'héritage Modénien avec entre autres : quizz pour les enfants, atelier caricature, découverte de la Boule de Fort et du "cœur" de la ville, visite de la Mairie, d'un jardin privé, de l'Église, etc. Le programme détaillé sera disponible dans les prochaines semaines.

D'ici là profitons du soleil à Monnaie !



Expression de l'opposition municipale

Nous avons cru comprendre en écoutant les associations que leurs préoccupations principales étaient les surfaces utiles aux activités pratiquées et les créneaux horaires disponibles.

Nous avions émis l'idée de prioriser la création d'un nouveau gymnase tout en conservant l'ancien. Cette option n'était pas totalement écartée et même étudiée dans le cadre de l'ex CCV puisqu'elle avait la compétence "sports". D'ailleurs, on nous affirmait que le projet était poussé fortement par le Maire lui-même. Aujourd'hui... plus rien, tout a été dissout dans la fusion avec la CCET. Visiblement le sport et la culture sont solubles dans la politique.

Pourtant, nous avons une fenêtre de tir particulière pour faire le choix d'un nouveau gymnase. Nous avons les espaces et nous avons les moyens.

Allez, Monsieur le Maire, pour une fois, essayez d'écouter ! Sur le transport collectif vers Tours Nord, on ne lâche rien. Un questionnaire est distribué dans les boîtes aux lettres... exprimez-vous !

Un dernier mot... le plus important ! Monsieur Eugène MUSSET nous a quittés. Nous sommes profondément attristés. Il a placé l'intérêt général au centre de sa vie municipale et la préoccupation des autres au centre de sa vie sociale. Tu nous manques déjà ! Vos conseillers municipaux de la liste " Monnaie Grandir Ensemble ".

le Modéna

Rendez-vous périodique d'informations de la ville de Monnaie

N°29
JUILLET 2017



Madame,
Monsieur,
Chers Modéniens,

Mot du Maire...
... à un Maire

"C'est en croyant aux roses qu'on les fait éclore" écrit Anatole France. Cette dialectique de la volonté, de l'abnégation était profondément représentative de ton engagement car faisant partie de toi-même. Avec ces quelques lignes, je souhaite que nous nous souvenions de ton sens des responsabilités, de ta vision éclairée mais également de façon plus personnelle, de ton exigence et de ta conception de notre monde, faisant de toi un porteur et un passeur de sagesse au-dessus des querelles partisans. Assurément et comme d'autres avant toi, tu as durablement marqué notre Ville et ceux qui ont croisé ton chemin.

En début d'année, lors des vœux, tu plaisantais sur le fait que tu avais passé ta vie professionnelle auprès des poules et que maintenant tu étais avec une canne.

Comme d'autres, j'ai perdu la mienne.

Olivier Viémont

Un été très "Show"

Comme chaque année à la période estival, Monnaie vous propose ses manifestations, sa plage, ses bons moments...
... à partager ensemble.

Monnaie
cinéma en plein air accès libre
CINÉ PANIER
14 août 2017 à partir de 20h00
Rendez-vous derrière le gymnase
Des surprises pour les grands et les petits !
Restauration rapide sur place
Venez avec votre "panier pique-nique"

4 soirées, 3 films d'été
QU'EST-CE QUE L'ON A FAIT AU BON DIEU ?

Monnaie 13 juillet
Place de l'Europe
Grande Soirée
Gratuit pour les moins de 3 ans
3€ de 3 à 8 ans
7€ plus de 8 ans
Pensez à réserver ! Places limitées
Menu : Moules Frites + Fromage + Dessert + 1 verre de sangria ou de jus de fruit
LA MAIRIE DE MONNAIE ET L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS VOUS PROPOSENT UNE GRANDE SOIRÉE
18h00 : Animation musicale par l'Ensemble Instrumental de Monnaie
19h00 : « Dîner républicain »
23h15 : Feu d'artifice, avec l'aimable participation des « Modélistes », suivi d'une soirée dansante animée par « Musique sur mesure »
Inscriptions à la caserne des pompiers du 5 au 7 juillet de 17h30 à 20h30 le 8 juillet de 10h00 à 13h00



L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est consultable à la mairie, sur le site internet www.ville-monnaie.fr et sur les panneaux d'affichage municipaux.



Hôtel de Ville • Place Charles-de-Gaulle • 37380 MONNAIE
contact@ville-monnaie.fr Standard : 02 47 56 10 20 www.ville-monnaie.fr



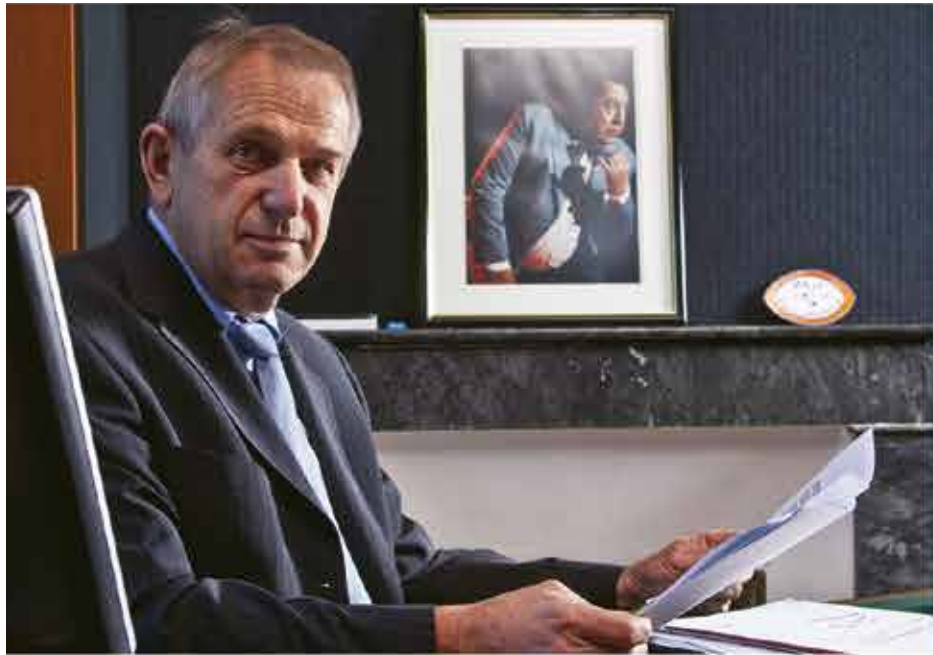
Le Modéna est conçu par la Ville de Monnaie / reproduction interdite © - Conception graphique : Antirouille Communication - Photographies Mairie de Monnaie / image de marc © / Shutterstock / Imprimé sur papier certifié PEFC 100% 10-31-1240 - La garantie de la gestion durable des forêts - Tirage à 1850 exemplaires
Impression : IMPRIMERIE

Eugène...

Actif auprès de plusieurs événements, manifestations ou associations telles que le Foyer Rural, le restaurant scolaire.

Élu conseiller municipal en 1989 auprès de J.M. Blaise, membre des commissions Affaires scolaires, action sociale et Fêtes, associations, sports, information.

Adjoint au Maire en 1995 avec J.C. Bodet en charge de la Jeunesse, éducation et l'action sociale.



Maire de 2001 à 2014

Principales mises en œuvre durant ses différents mandats :

- Déclic jeune puis la Maison des Jeunes de Monnaie.
- Semaine 4 jours.
- Développement ALSH.
- Extension groupe scolaire et restaurant scolaire.
- Accueil nouvelle gendarmerie.
- Choix de l'intercommunalité naissante.
- Lotissements du Beignon, du Coteau, du Boulay.
- Construction Centre Technique Municipal, salle Touraine.
- Aménagement route de de Reugny.
- Accueil de commerce place J.B. Moreau.
- Mise en place du PLU.
- Aménagement de l'accueil de la Mairie.
- Interdiction RN10 24/24.
- Nouvelle station d'épuration.
- Journée des nouveaux arrivants.



Aurevoir, Monsieur Musset et merci.